Texte détérioré


# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération.
Elevage.
Aviculture.
Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec).
Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président — QUÉBEC 2 AOUT 1934 — Frs Fleury, Gérant, Numéro 31


## Le cheval

Si vous traitez bien vos serviteurs, vous devez alors bien soigner le cheval, l'ami le plus fidèle, le compagnon le plus utile à l'homme des champs. Il est donc certaines choses que vous ne devez pas faire lorsque vos chevaux souffrent de boiterie ou de quelque maladie que ce soit. Nous résumons ici quelques avis dont il sera profitable de tenir compte:

Quand vos chevaux souffrent de coliques, ne les faites pas trotter sous prétexte de les soulager du mal, parce que si les intestins sont gonflés par l'accumulation des gaz, l'effort ainsi provoqué pourrait causer la rupture de l'intestin.

Ne laissez pas coucher ni rouler le mal sur le pavé de l'écurie, faites-lui plutôt une bonne litière.

Ne prenez pas conseil du premier-venu, ni du charlatan local, mais recourez à un vétérinaire compétent.

Ne faites pas prendre de soda à pâte parce qu'il provoquera le vomissement et le cheval ne peut restituer sans se causer beaucoup de mal.

Et surtout ne donnez pas d'aconit car c'est un poison dangereux que l'on ne doit employer que sur l'avis d'un vétérinaire.

FAITES PLUTÔT CECI

Dès qu'un cheval est pris de coliques on doit faire une bonne litière, en ne ménageant pas la paille, puis quérir les services du médecin vétérinaire. S'il réside trop loin de chez vous et ne peut venir assez vite, vous pourrez alors donner deux onces d'esprit d'ammoniaque aromatisé dilué dans seize onces d'eau chaude, aussi une once de térébenthine dans une pinte d'huile de lin, ou bien du chloral hydraté (une once dans une pinte d'eau); vider le rectum des matières fécales qu'il pourrait contenir en donnant un lavement à l'eau chaude et au savon de trois à six pintes par injection.

## L'agneau comme viande d'été

L'offre d'agneaux de l'année continuera à augmenter pendant les soixante jours qui vont suivre pour satisfaire la demande des touristes, des conventions, et de nos propres Canadiens qui se tournent naturellement vers les viandes plus légères et plus saines pendant l'été, dit M. A. A. MacMillan, de la Division fédérale de l'industrie animale. La plupart des centres de tourisme se procureront leur viande d'agneau sur les fermes de la localité, spécialement lorsque ces centres se trouvent au milieu des districts d'élevage. Le manque de pluie qui a fait sécher les pâturages de l'ouest et du centre de l'Ontario a forcé les cultivateurs à liquider quelques agneaux légers et non à point en juin. Ces agneaux ont exercé un effet déprimant sur les prix; cependant, dès que la qualité s'améliore, le marché donne une preuve de fermeté. Nous conseillons

(suite à la page 309)

## Les juges aux expositions régionale et provinciale de Québec

Nous publions dans ce numéro une liste complète des prix qui sont accordés aux exhibits d'industrie animale aux expositions régionale et provinciale de Québec.

Les éleveurs qui se préparent à amener leurs animaux à ces tournois importants, trouveront dans cette liste les principaux règlements auxquels ils doivent se conformer pour y exposer.

Comme complément de cette liste, il nous est agréable de faire connaitre ici les juges qui ont été choisis par le comité d'Agriculture de la Commission de l'Exposition et qui procèderont à l'expertise des classes de bétail à Québec, durant la grande semaine du 1er au 8 septembre.

A L'EXPOSITION RÉGIONALE

Les chevaux Belges, Percherons et Clydes seront jugés par le Dr J.-H. Vigneau, M. V., Trois-Rivières. Les chevaux Canadiens et croisés par M. Pierre Labrecque.

M. J.-A. Ste-Marie, fera le classement des bovins de race Ayrshire; M. Camille Bouchard, jugera les classes Holsteins, tandis que les exhibits de race Canadienne seront appréciés par M. L.-J. Simard.

Les classes ouvertes pour concours de troupeaux entre comtés seront jugées conjointement par MM. J.-A. Ste-Marie, Camille Bouchard et L.-J. Simard.

MM. C.-E. Rioux et X.-N. Rodrigue ont été choisis pour juger respectivement les espèces ovines et porcines.

A L'EXPOSITION PROVINCIALE

Les chevaux belges, percherons et Clydes, seront classés respectivement par MM. C. Taylor, L. C. McQuat et G. Hay.

Les chevaux Canadiens par MM. Dr J.-H. Vigneau et le Dr Ferd. Bédard.

Les classes de chevaux croisés par le Dr J.-H. Vigneau, M. V.

Le bétail Ayrshire sera apprécié par M. G. McMillan ou W. Greenshield; le bétail Canadien, par M. Stéphane Boily, tandis que le secrétaire de l'Association provinciale des Eleveurs de Holsteins, M. R. P. Charbonneau jugera les exhibits de cette race de bovins.

M. S.-J. Chagnon, régisseur de la Ferme-Ecole de Deschambault, placera les animaux Jerseys.

Les juges des classes de bétail laitier ci-haut nommés jugeront la grande parade du bétail, dans le Colisée.

M. X.-N. Rodrigue, fera le classement des moutons et M. Raoul Dionne, agronome régional de St-Hyacinthe, celui des races porcines.

Au pavillon avicole, M. Lucien Crevier, de Ste-Martine, de Chateauguay, fera le travail d'expertise sur les exhibits de la basse-cour.

## Une condition "sine qua non"

"C'est bien curieux, même en temps de rareté d'argent la clientèle est difficile".

Cette observation nous est faite par le boucher que nous fréquentons régulièrement, une fois la semaine, le samedi matin.

Même dans un quartier ouvrier, très affecté par le chômage, plaie des villes qui ne se guérit pas très vite, la clientèle est difficile. Ses regards se portent naturellement sur les beaux étalages, elle envie ce qui est attrayant, bien présenté et de belle qualité.

Questionnez n'importe quel marchand de denrées alimentaires sur les goûts du consommateur, il vous répondra invariablement: "La clientèle est difficile". Elle aime ce qui est beau, frais, et préfère souvent un produit bien présenté, lequel, en somme, n'est pas toujours plus savoureux qu'un autre de moins belle apparence. Il n'y a toutefois rien à dire, c'est le goût du client, plus rien à faire autre que de satisfaire à ce caprice si vous voulez que c'en soit un".

C'est vous dire, que sous quelque système que se fasse le commerce des produits de la ferme, c'est la qualité qui compte avant tout. Il faut que le producteur se soumette aux goûts du consommateur.

L'intermédiaire ou les intermédiaires utiles ou inutiles n'achèteront que des produits qui répondront au besoin de la clientèle qu'ils servent. Que le plus fort volume de la production agricole passe aujourd'hui par les mains des chaines de magasins, organisations devenues puissantes dans nos villes; que vos produits soient achetés par des négociants indépendants; ayons même l'avantage de vendre directement à des coopératives de consommateurs, régime qui rapprocherait davantage le producteur du consommateur; ces coopératives de consommateurs, pour satisfaire leurs membres, rechercheront des produits de bonne qualité, bien classés et conformes aux goûts de leurs sociétaires.

Quelles que soient les conditions économiques, la valeur du pouvoir d'achat des classes urbaines, le mode de distribution des produits du sol, ce sera toujours la qualité qui en déterminera le prix.

Le producteur avisé, se tiendra au courant des lois qui gouvernent la classification des denrées alimentaires, il s'y conformera.

Les acheteurs de denrées alimentaires n'ont pas de parti-pris contre les cultivateurs de la province de Québec. Ils n'ont qu'une seule et légitime ambition: faire profiter leur négoce en servant leur clientèle comme celle-ci désire être servie. Naturellement s'ils ne trouvent pas chez nous des produits de qualité et classés il leur sera facile de s'approvisionner dans les autres provinces qui nous envient le marché que nous possédons.

Il y a deux mots qui devraient tinter

(suite à la page 309)

CHOSES D'UN AUTRE SIECLE

### Ce que les vieux lisaient

## Un remède contre la gale

L'expérience prouve que la benzine fait promptement périr les insectes parasites; mais c'est en irritant fortement la peau qu'elle obtient ce résultat, aussi des accidents graves peuvent être la suite de ces frictions. Une émulsion composée de 10 parties de benzine, quatre parties de savon vert et de 85 parties d'eau, employée en lavage, écarte tous ces accidents. Un cheval dont la peau présentait des croûtes de gale très étendues fut lavé trois fois par jour avec cette émulsion, ce qui les fit disparaître au bout de 14 jours. Cinq chevaux de la même étable qui étaient devenue galeux par contagion, ainsi que cinq vaches qui leur avaient succédé sans que l'on eut eu avant la précaution de purifier les lieux, ont également guéri par ces lavages. La dartre chez les bêtes à cornes, les chiens, les chats, disparait de même après quelques lavages faits avec cette émulsion. (Revue d'économie rurale).

*(Gazette des Campagnes, 9 juillet, 1868)*

## Pourquoi faut-il drainer ?

Les avantages du drainage sont nombreux, nous en énumérons quelques-uns ici:

1.—Le drainage abaisse le niveau des eaux stagnantes à une profondeur suffisante pour qu'elles ne puissent plus nuire au développement des racines des récoltes.

2.—Il facilite le passage, à travers la couche arable et active, des eaux pluviales et des éléments de fertilité qu'elles peuvent apporter sur le sol qui les réunit.

3.—Il facilite à l'air le moyen de pénétrer dans le sol, jusqu'à la portée des racines, et jusqu'au contact des engrais dont il active la décomposition au profit des récoltes.

4.—Il ameublit les terres fortes.

5.—Il augmente la chaleur du sol, en diminuant l'évaporation superficielle de l'eau.

6.—Il augmente la fertilité du sol, par suite d'une introduction plus facile, d'un transport régulier, d'une transformation plus avantageuse des gaz et des substances propres à contribuer au développement des plantes cultivées;

7.—Enfin, il améliore considérablement l'état sanitaire des contrées où ces travaux sont exécutés sur une certaine étendue.

A cela on peut ajouter que le drainage produit une économie dans les frais de culture, qu'il permet de réduire le nombre d'animaux d'attelage, qu'il rend l'usure des instruments de labour moins rapide, qu'il modifie l'action des engrais, qu'il permet d'utiliser tout le terrain perdu par les fossés à ciel ouvert, enfin qu'il augmente la qualité autant que la

(suite à la page 309)

2 2 2